

**Le Vice-président**

à

**Mairie de Largeasse**

1, rue de la République  
79240 LARGEASSE

Affaire suivie par Marion PAITRAULT  
Service Gestion des déchets  
Tel : 05.49.81.15.15  
Courriel : marion.paitrault@agglo2b.fr

Réf : JMB/MP/AG/NB/MP/2517/2015

Bressuire, le 29 juillet 2015

**Objet :** Affiche - Service de Broyage de végétaux à domicile de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, l'Agglomération du Bocage Bressuirais relance son service de broyage de végétaux à domicile. Novateur, ce service répond aux attentes des particuliers ainsi qu'à des préoccupations économiques et environnementales. Partenaire d'un prestataire de broyage, la collectivité souhaite désengorger ses déchetteries des déchets verts toujours en constante augmentation et agir ainsi directement sur la maîtrise des coûts.

Les particuliers, souhaitant profiter de ce service, peuvent contacter directement **M. Bruno VINCEDEAU, de l'entreprise B.D.S. à Beaulieu Sous Bressuire, au 06.08.90.98.36.**

L'Agglomération prend en charge **la 1<sup>ère</sup> heure de broyage** (hors frais kilométriques), pour tous les particuliers de son territoire (1 fois/foyer/an).

Aussi je vous remercie de bien vouloir trouver joint à ce courrier une affiche concernant ce nouveau service et vous demande de bien vouloir l'afficher dans vos locaux afin de communiquer auprès de vos usagers.

Comptant sur vous, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Michel PANNETIER



Vice-président de l'Agglomération du bocage Bressuirais en charge de la Compétence « Gestion des déchets »

PJ : Affiche « service de broyage à domicile »